

## ***L'AMÉNAGEMENT DU PASSAGE À NIVEAU DE LONGLIER***

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – Ma question concerne l'aménagement du passage à niveau de Longlier. Depuis des années, la problématique de la modernisation de la ligne 162 est une vraie source de tracas pour les *habitants de cette commune*. *Il faut en effet savoir que le passage à niveau de Longlier est abaissé exactement huit heures par jour ! Dès 1978, la SNCB avait imaginé un passage souterrain à cet endroit et avait même commencé les expropriations nécessaires. Toutefois, faute de moyens, la SNCB a reporté son projet. Récemment, dans la presse régionale, a été annoncé avec grand fracas que la SNCB prévoyait de revoir le dossier et réenvisagerait la création de ce fameux souterrain évoqué il y a presque 30 ans. Le MET a-t-il été interpellé à ce sujet ? Est-il partie prenante ? S'agit-il d'une réalité ou simplement d'un effet d'annonce ? J'aimerais que vous fassiez le point sur ce dossier au vu de vos compétences.*

**M. Michel Daerden**, *Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine*. – *Il s'agit d'un dossier piloté par la SNCB. Mon administration, comme vous le savez, n'est donc pas concernée. Comme vous, je constate que le dossier refait surface, du moins dans la presse. Mes services me signalent que le dernier contact concret avec la SNCB enregistré à ce sujet remonte à juillet 2003. Je suis très ouvert sur le sujet et je pense que les échos parus dans la presse et votre question parlementaire constituent de bonnes raisons de recontacter la SNCB sur ce dossier. Nous allons d'ailleurs leur dire combien nous sommes ouverts à une collaboration.*

**M. Dimitri Fourny** (cdH). – *Je vous remercie pour votre réponse et pour votre prise de conscience de l'importance du problème. Je vous remercie également pour les démarches que vous allez entreprendre.*